



Ligue de Bretagne de Basket-Ball
Tel. 02 23 46 33 80 / Fax. 02.23.46.33.81
2 C, allée Jacques Frimot
www.basketbretagne.com
35000 RENNES
secretariatgeneral@basketbretagne.com

BRETAGNE

Comité Directeur Du vendredi 9 juin 2017 à Morlaix

N°6

Présents :

Mmes Valérie ALLIO ; Marylise COCHENNEC ; Daisy LE PENNEC ; Jacqueline PALIN ; Morgane PETIT.
MM. Guillaume DE KERMELE ; Pierre GUYOMARCH ; Joseph HOUE ; Jean-Jacques KERDONCUFF ; Serge KERHUIEL ; Antoine LE BERRE ; Gérard LE ROUX ; Philippe LE STER ; Mickaël LEBRETON ; Jacques PERRIER ; Erwan SILLIAU ; Philippe VALLEE ; Ronan VIGOUROUX ; Christian COLLET ; Christophe BURGUIERE ; Georges DIDRICK.

Excusé :

M. Narcisse FERRINI

Assistent :

Mme Karine LE POTTIER.

MM. Jonathan BILLOT ; François BRISSON ; Guy GIRARDEAU ; Eric MONLIBERT.

MM. CUEFF et GOASDOUE du Club de Morlaix Saint Martin.

Introduction :

Mickaël LEBRETON accueille les participants et se réjouit de la présence quasi totale des membres du Comité Directeur dans cette jolie ville de Morlaix.

Il souhaite un bon rétablissement à Narcisse FERRINI et remercie le club de Morlaix Saint Martin pour l'aide-apportée pour l'organisation de ce comité directeur et de l'Assemblée Générale.

Il évoque la première réunion lancée par le Cros et à laquelle il a participé dans le cadre du DLA pour lequel il avait confirmé la volonté de la ligue et des 4 comités départementaux.

Ce sujet sera partagé dans le cadre de la CCR et des travaux à lancer dès début septembre.

Il informe de l'arrivée ce soir du président fédéral qui participera par ailleurs à l'Assemblée Générale. Il fait part de sa satisfaction d'accueillir Jean-Pierre SIUTAT avec tous les acteurs du Basket Breton.



ORDRE DU JOUR

1) Approbation du PV du Comité Directeur du 1er avril

Adopté à l'unanimité



2) Retour consultation sur les statuts

Suite aux derniers échanges avec les services de la fédération, une consultation à distance a été réalisée :

- Pour : 19
- Abstention (non-réponse) : 3

Les services de la FFBB ont validé le texte définitif et c'est celui-là qui sera présenté aux votes des clubs lors de l'AG.

Le comité directeur se prononce sur un vote à main levée lors de l'Assemblée Générale pour l'approbation des statuts. Cette disposition sera annoncée en ouverture de l'assemblée générale extraordinaire.

3) Retour Consultation sur les dispositions financières

Pour : 19
Abstentions (non réponse) : 3

Ouverture du débat pour le rajout de deux items dans les dispositions

- **Fautes Techniques**
-

1^{ère} Faute Technique : Proposition de ne pas pénaliser la 1^{ère} Faute Technique (droit à l'erreur)
2^{ème} FT : 25€
3^{ème} FT : 50€ (+ 1 match de suspension)
4^{ème} FT : 100€ (+ 2 matches de suspension)
5^{ème} FT : dossier disciplinaire (frais : 200€)

Selon les dispositions FFBB : le non-paiement entrainera l'ouverture d'un dossier.

Pour la ligue, Facturation directe au licencié concerné : ces pénalités financières seront intégralement affectées aux actions sur le fair-play.
Guillaume DE KERMEL proposera début septembre un plan d'action avec notamment un protocole de début de rencontre.

Cette disposition pourra être étendue aux championnats départementaux, à répercuter dans les prochaines dispositions financières.

Il est par ailleurs rappelé que pour la saison 2018/2019, la commission de discipline sera régionale.
Le président demande que soit menée dès septembre, une large réflexion sur l'organisation régionale de cette future commission.

Proposition adoptée à l'unanimité

- **Non-utilisation d'E-marque**

Obligatoire sur les championnats régionaux : 10€ de pénalité financière
Ligne à rajouter dans les dispositions.

Proposition adoptée à l'unanimité

4) Réunion d'harmonisation des calendriers et actions

Open PNF le 24/09/2017 à Saint-Avé dans le Morbihan.

Changements :

- 28-29/10 : pas de compétition en raison du Campus Régional.
- Cette date a été ouverte par la FFBB pour un tour régional du Trophée Coupe de France.
 - o voir selon les engagements à utiliser le vendredi soir.
- Assemblée Générale : le 23 juin dans le Morbihan

Championnat Inter-Régional « Grand Ouest » :

Organisation d'un championnat Inter-Régional avec une 1^{ère} phase régionale comme les années précédentes. Poules géographiques et finales sur un lieu unique.

Pays de la Loire : 6 qualifiés - Centre : 2 qualifiés - Bretagne : 4 qualifiés

Modifications de règlements pour les challenges jeunes à intégrer.

Pas de supplément de droit d'engagement : rétrocession par la ligue d'une partie de l'engagement initial.

Vendredi 1^{er} septembre :

Match de gala avec les 20 ans du Conseil d'Honneur : Le Portel / Cholet

Lever de rideau : Union Rennes Basket 35 / Aurore de Vitré.

Ouverture du stage arbitres à Rennes sur ce week-end afin de couvrir ces rencontres.

2 nouvelles dates de stages à déterminer

- Formateurs labellisés (avec PDL ?)
- Arbitres féminins en fin de saison (en marge d'un tournoi)

Organisation du TIC à 9 équipes début janvier : s'appuyer sur 1 comité et 2-3 clubs.

Problématique sur l'hébergement (285 personnes), mais possibilité de séparer les filles et garçons.

Chaque Président de comité peut déjà y travailler pour se positionner.

5) Rapports des commissions

- **Médicale :**

Questions sur les certificats médicaux arbitres.

Les arbitres officiels restent sur le même schéma (tous les ans) alors que les arbitres clubs passent sur 3 ans :

- Arbitre clubs – 35 ans : dossier médical chez le médecin généraliste
- Arbitres clubs + 35 ans : ECG + certificat médical tous les ans chez médecin agréé + dossier médical

Une diapositive récapitulative sera présentée à l'AG par Morgane PETIT et Erwan SILLIAU.

La Société Française de Cardiologie recommande : « tous les sportifs devraient faire un ECG tous les 3 ans à partir de 12 ans ».

Création de licence : voir l'intégration du certificat médical dans FBI.



Ligue de Bretagne de Basket-Ball
Tel. 02 23 46 33 80 / Fax. 02 23 46 33 81
2 C, allée Jacques Frimot
www.basketbretagne.com
35000 RENNES
secretariatgeneral@basketbretagne.com

- **Communication :**

Patrimoine : L'Académie va être retravaillée avec présentation des lauréats aux vœux de janvier.

- **Sportive :**

Le dernier match de barrage s'est déroulé le 3 juin. En U15M, L'IE Brest Basket 29 a battu l'IE St Malo ASPTT.

- **Technique :**

Un rappel sera fait aux clubs concernant le statut de l'entraîneur et les dates de revalidation.

- **Officiels :**

En attente des situations de nos arbitres qui seront validés lors du comité directeur de la FFBB de début juillet.

- **Nouvelles pratiques et démarche citoyenne :**

Récupération de la structure le 13 juin.

Il convient de revoir la convention et d'en faciliter la prise en charge. Présentation des orientations au bureau de septembre.

Le club du PLC Auray termine 3^{ème} du label citoyen fédéral.

- **Evénements :**

Breizh All Star Game U17 : 2 joueurs seront absents pour cause de blessure mais beaucoup de réponses et cela s'annonce bien. Les tenues seront présentées à l'AG.

- **Trésorerie :** RAS

6) Assemblée Générale

Nomination des Bureaux de pointage

Rappel des consignes statutaires et en particulier :

- Si le Président du club est présent, il ne peut pas y avoir de mandataire.
- Un licencié Hors Association ne peut disposer de pouvoir.
- Les pouvoirs ne pouvant être distribués seront remis par les CD à la Ligue.

Liste des clubs votant pour les délégués FFBB : la FFBB a précisé que les Unions dépendent du collège régional.

Rappel du déroulement de l'Assemblée Générale et des différentes interventions des personnalités.

7) Date 1^{er} Comité directeur

Samedi 8 juillet matin, après la cellule de qualifications le 4 juillet.

8) Trésorerie

Pas de point particulier à rajouter par rapport au rapport d'activités.
Validation des pouvoirs des clubs absents à l'AG à faire rapidement : le point sera communiqué aux présidents des CD pour validation au comité directeur du 8 juillet.

9) Questions diverses

Ronan VIGOUROUX : Sortie des championnats régionaux ?
Habituellement, après la parution des championnats de France afin de répondre les desideratas des clubs.

Mickaël LEBRETON : La FFBB vient d'attribuer une place réservée en NF3 à l'équipe de CEP LORIENT. Cela entrainera des mouvements de montée et maintien sur les championnats de ligue.

Marylise COCHENNEC renouvelle les remerciements de la ligue aux dirigeants de Morlaix Saint Martin pour l'organisation de l'AG.

Marylise COCHENNEC
Secrétaire Générale



Mickaël LEBRETON
Président

